## SIDI BEL-ABBÈS

# Introduction progressive de nouvelles variétés de semences de céréales

Une introduction progressive de nouvelles variétés de semences de céréales françaises, à rendement important pour un croisement sur nos semences, est envisagée par l'OAIC (Office algérien interprofessionnel de céréales), et ceci dans le but d'accroître le rendement céréalier si les essais faits actuellement s'avèrent concluants.

En effet, le directeur général de l'OAIC en compagnie de ses pairs et d'une délégation d'experts du groupe français Axereal ont procédé aux premières évaluations des phases d'essai d'adaptation d'une trentaine d'échantillons. Les semences qui seront retenues après cette phase d'adaptation dans des parcelles expérimentales feront à leur tour l'objet d'un autre essai, mais cette fois dans des parcelles de conditions réelles du sol algérien par des céréaliculteurs algériens agréés. Il convient de rappeler au passage que l'OAIC a procédé dernièrement à l'introduction de nouvelles variétés de céréales de production française pour tester leur capacité d'adaptation sur un sol algérien. Si les essais sont concluants, on procédera au croisement avec les semences locales pour une meilleure production encore plus variée.

Ces essais expérimentaux s'inscrivent dans le cadre de l'accord signé entre l'OAIC et le groupe français Axereal en 2013 pour la création d'une société mixte algéro-française de production de semences céréalières et légumineuses.

**A. M.**

## ENVAHIS PAR UN MARCHÉ INFORMEL

# Les habitants de la cité 5-Juillet de Bab Ezzouar interpellent les autorités concernées

***Les habitants de la cité du 5-Juillet de Bab Ezzouar, à l'est d'Alger, se plaignent d'un immense marché informel, installé au sein de leur quartier depuis déjà deux années. Tous les samedis et mardis, le quartier est transformé en un haut lieu de commerce.***

Des vendeurs illégaux squattent les lieux et exposent une variété de marchandises dans des camionnettes ou à même le sol. Les habitants peinent ainsi à se frayer un chemin vers leurs immeubles. Même l'accès au bureau de poste, à la salle omnisports et à la Maison de jeunes du quartier est bloqué. «Plus de 200 vendeurs informels s'y installent de huit heures du matin jusqu'à quatorze heures. Ils viennent de partout, d'Alger et des wilayas limitrophes», affirme Mohamed, résidant à la cité du 5-Juillet.

Profitant de cette situation, des jeunes du quartier n'ont pas hésité à s'improviser en «mekas». «Trois jeunes du quartier souslouent ces espaces aux marchands informels à des sommes allant entre 200 et 500 DA le jour», précise-t-on encore.

Le calvaire des habitants de la cité ne s'arrête pas à la pollution sonore. Ils souffrent également des amas de déchets et d'ordures qui s'entassent dans le quartier après le départ des vendeurs informels. «Après leur départ, les vendeurs laissent tous leurs déchets sur place», expliquent des riverains. Des détritus qui dégagent des odeurs nauséabondes et qui attirent toutes sortes d'insectes.

Les habitants de la cité du 5-Juillet de Bab Ezzouar déplorent l'absence des autorités locales (les services de la commune) et la Sûreté nationale. Las de cette situation qui n'a que trop duré, ils ont saisi le président de l'APC de Bab Ezzouar, le wali délégué de Dar El-Beïda, le chef de Sûreté de la daïra, la brigade de Gendarmerie nationale et le wali d'Alger. Des démarches qui sont restées sans suites.

**R. N.**

## CHERCHELL

# Des bambins en compétition

***La salle des fêtes de la ville de Cherchell, située à l'extrémité est de l'agglomération, fut, en cette journée du jeudi 16 avril, assaillie par des centaines d'écoliers et de collégiens en bas âge.***

«Pour eux, l'évènement en vaut la chandelle», nous a déclaré M. Abdelkader Saâdi, le chef de la section scouts, SMA de Cherchell organisateur de ces festivités, en poursuivant «lors de cette journée les élèves de deux collèges, Yamina-Oudai de Cherchell et Malek-Benabi de Sidi-Ghilès, vont rivaliser d'ardeur et de savoir, pour décrocher les prix décernés lors de cette compétition annuelle». En cette occasion, M. Saâdi s'étonne que certains des officiels qui étaient invités n'aient pas cru bon d'assister à cet évènement, sauf certaines personnes dont le maire et le mufti de la ville, ainsi que la directrice de la bibliothèque et les directeurs des lycées et collèges.

L'ambiance électrique créée par des centaines de bambins, filles et garçons , ainsi que par les parents des élèves, dont chacun encourageait les divers concurrents.

Ainsi, la compétition avait porté sur les mathématiques, les sciences, l'histoire-géo, les langues et les sciences naturelles. Cette ambiance survoltée avait cependant donné lieu à des dérives, de part et d'autre des supporters des collèges Yamina-Oudai, et Malek-Benabi, dont le directeur de ce dernier établissement avait failli annuler la participation de ses élèves.

Dans la salle archicomble, les jeunes bambins encourageaient en criant à tue-tête les noms de leurs concurrents préférés à la grande satisfaction des parents présents.Le jeune animateur de l'évènement s'est laissé porter par l'ambiance, en hurlant des ordres à l'adresse des bambins et quelquefois à l'excès en causant un mécontentement d'une partie.

M. Saâdi fut de toutes les parties, il fut régulateur, organisateur, coordinateur et force de l'ordre.

**Houari Larbi**

# De jeunes cadres et intellectuels rendent hommage à leur ancien maître d'école

Il furent plusieurs dizaines d'anciens élèves, aujourd'hui, médecins, ingénieurs d'Etat en informatique, électroniciens et cadres de l'administration, à honorer, leur ancien maître d'école Cheikh Toriche, qui dirigea en 1987-1988 la 5e année primaire de l'école Mohammed-Khider. L'hommage fut rendu au sein même de l'école primaire Mohammed-Khider de Cherchell où ces élèves étaient scolarisés.

Ce fut le Dr Bellahcene, un ancien élève de Cheikh Toriche, qui ouvrit la séance, en adressant un émouvant hommage à son ancien maître. La parole fut ensuite donnée à Cheikh Toriche, cet enseignant en retraite octogénaire, qui a évoqué son parcours, en se remémorant ses anciens collègues, à l'instar de feu l'inspecteur Bellagh, Mustapha Heraoui, Hami Cherfi, feu Meklati et ses collègues de la Medersa «Chabiba». Un participant à cet hommage rendu à cet ancien enseignant, nous dira «voilà le type d'évènement qu'il conviendrait de généraliser pour affirmer le respect dû à ces générations d'enseignants».

**H. L.**

## AÏN DEFLA

# Un ressortissant africain arrêté pour une tentative d'escroquerie

***Selon des sources dignes de foi, l'affaire a débuté il y a environ un mois lorsqu'un habitant de Aïn Defla, A. A., a reçu un appel téléphonique de la part d'une femme qui lui proposait une affaire très lucrative.***

«L'interlocutrice se disait être la veuve d'un ministre de l'Intérieur d'un pays africain et qu'elle bénéficiait du statut de réfugiée politique délivré par le Royaume-Uni», a déclaré la victime ciblée par cette tentative d'escroquerie.

Selon le déclarant qui a déposé une plainte auprès de la gendarmerie, la veuve en question a prétendu détenir un énorme capital en devises et lui proposait de rentrer en partenariat avec lui dans un éventuel investissement en Algérie.

Toujours selon le plaignant, la veuve l'a informé que l'opération de partenariat serait supervisée par un agent diplomatique de son pays d'origine à qui elle avait fait parvenir 1,5 million d'euros. Elle demande aussi à sa victime de remettre à son fils une somme de 2 075 euros pour couvrir les frais de retrait de la banque. Les investigations de la brigade de lutte contre le crime organisé arrivent à identifier un nouvel élément, un individu répondant au pseudo de Moussa, intégré au réseau et servant d'intermédiaire, lequel Moussa était en fait le dénommé K. D., un ressortissant d'un pays d'Afrique, âgé de 17 ans et qui s'était posté au niveau de la gare routière de Aïn Defla, attendant que le plaignant vienne lui remettre les 2 075 euros exigés par la soi-disant veuve de ministre. C'est à ce niveau que les éléments de la brigade spécialisée interviennent et procèdent à l'interpellation de l'intermédiaire. Déféré au parquet de Aïn Defla, le mis en cause est interrogé par le procureur de la République qui, après l'avoir entendu, l'a placé dans un Centre de rééducation pour mineurs.

**Karim O.**

## BIR-OULD-KHELIFA

# Un réseau de voleurs de produits agricoles démantelé

***Dans la nuit du 7 avril dernier, vers 3 h du matin, des individus se sont introduits, par effraction, dans un dépôt où un agriculteur de la localité entreposait le produit de sa récolte de pomme de terre et se sont accaparés de deux cargaisons de tubercules pour les écouler sur les marchés de la région.***

Après s'être aperçu au petit matin du vol, il s'est dépêché de déposer une plainte au niveau de la brigade locale de la gendarmerie qui a envoyé ses éléments sur les lieux du forfait où ils ont relevé les indices laissés par les auteurs du vol et leurs empreintes.

Les agents de renseignements de la brigade n'ont pas tardé à identifier et à localiser deux des présumés auteurs du vol qui vendaient les produits volés au niveau du marché hebdomadaire de la localité. C'est sur le lieu de leur étal que les deux individus B. M. et B. Kh., ont été interpellés par les enquêteurs.

Conduits à la brigade où ils ont été interrogés, les deux interpellés ont déclaré avoir acquis les produits auprès de B. M., Kh. A. et un certain T. A.

Ce dernier est alors interpellé à son tour et interrogé. Il finit alors par reconnaître avoir planifié le vol et y avoir pris part en compagnie des autres mis en cause. Il reconnaît aussi avoir utilisé une camionnette D. F. M., appartenant à un certain B. H., en précisant bien que le vol a été commis le 7 avril 2015, ajoutant que le premier chargement a été vendu à un certain B.M. tandis que le deuxième chargement a été dissimulé au niveau d'un étal de vente de fruits et légumes appartenant à un certain M. B., et ce, avec la complicité d'un autre comparse répondant aux initiales de T. Ch., en attendant que cette seconde cargaison soit écoulée au niveau du marché hebdomadaire de la commune de Khemis Miliana.

Tous les membres de la bande ont été déférés au parquet de Khemis Miliana où ils ont été entendus par le procureur de la République qui a placé deux d'entre eux en détention provisoire pour vol planifié par effraction, d'atteinte au bien d'autrui, tandis que les autres membres de la bande auront à répondre à la justice le jour du procès.

**K. O.**

## NAÂMA

# 2 500 moutons au profit des éleveurs

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des éleveurs et partant d'un programme spécial des zones rurales, la conservation des forêts de la wilaya de Naâma a, en étroite collaboration avec la wilaya, procédé à l'attribution d'un quota de 2 500 têtes ovines réparti au profit de plus de 400 éleveurs (soit six brebis par éleveur, portant chacune une numérotation d'identification accrochée à l'oreille).

Une aide d'accompagnement interdite à la vente, visant en premier lieu à assurer une subsistance qui pourrait toutefois mettre un terme à l'exode des éleveurs, mais conçue également comme un outil de soutien à la stabilité et à la sécurisation économique et sociale locale.

Cette opération, nous dit-on, qui serait élargie à d'autres bénéficiaires, s'ajoute par ailleurs aux différents projets de proximité réalisés ou en cours de réalisation, notamment la préservation des ressources hydriques luttant contre la déserfication et la sécheresse, la protection des parcours de pacage, ainsi que l'installation de quelque 240 kits d'énergie solaire au profit des ruraux ; des projets donc d'utilité publique d'aide à la survie, à la stabilité et au maintien des ruraux dans leurs zones d'activité.

Notons enfin que ces contributions qui rentrent dans le cadre du développement rural ont donné des résultats satisfaisants au profit des éleveurs.

**B. Henine**